

Léon LABBÉ

Avocat au Conseil d'Etat
et à la Cour de Cassation
Conseiller Général de Nocé
Maire de Saint-Agnan-sur-Erre
Vice-Président de la Commission
de Développement Economique
et Régional de Basse-Normandie
Officier de la Légion d'Honneur

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Juin 1968



André VIVIEN

Agriculteur à L'Aigle
Officier du Mérite Agricole
Responsable d'Organisations
agricoles

Electrices, Electeurs,

La France vient de vivre des journées dramatiques. Dans notre Pays, si attaché à la liberté, à l'ordre et à la paix, une vague de violence s'est déchaînée.

Si la France, dans son immense majorité, l'a condamnée, à l'appel du Président de la République, il n'en demeure pas moins que cette crise, qui n'est d'ailleurs pas propre à notre Pays, a révélé les malaises d'une civilisation en mutation.

Dans une telle situation LA FRANCE A LE CHOIX :

— D'UN COTÉ L'ANARCHIE, LE TOTALITARISME, c'est l'oppression et la misère pour tous les travailleurs, pour tous les citoyens, jeunes ou vieux, et d'abord pour les plus défavorisés ;

— DE L'AUTRE LES GRANDES RÉFORMES nécessaires sur lesquelles l'accord doit se faire d'urgence et qui doivent être élaborées, dans la légalité, par un dialogue avec tous les intéressés.

Placés comme vous tous devant ce choix, nous avons estimé de notre devoir de nous présenter à vos suffrages.

Nous le faisons avec d'autant plus de conviction que la connaissance que nous avons de notre région nous a permis de mesurer les difficultés de chacun et de réfléchir aux solutions pressantes qu'elles appellent.

La mise en route de l'Europe agricole n'a pas encore répondu aux espoirs qu'elle avait éveillés.

Toutefois les décisions qui viennent d'être prises à Bruxelles sur le plan des productions animales, grâce à l'appui que les agriculteurs français, et principalement ceux de Basse-Normandie, ont apporté par leur présence, au ministre de l'Agriculture, ont mis en échec les manœuvres qui tendaient à aggraver la situation des producteurs de viande et de produits laitiers.

T. S. V. P.

Mais nous entendons que cette action soit poursuivie inlassablement pour assurer L'ACTUALISATION DES PRIX AGRICOLES.

Il est également essentiel de réduire les CHARGES TROP FORTES qui pèsent sur les exploitants, notamment en ce qui concerne notre département, par l'effet de FORFAITS EXCESSIFS.

Si le développement et la promotion de l'agriculture, tant sur le plan économique que social, sont une des conditions de l'expansion de notre région, elle ne peut être assurée que par le DÉVELOPPEMENT SIMULTANÉ DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT dont bénéficieraient tous les travailleurs.

Des mesures toutes spéciales doivent être prises en faveur de l'enseignement afin que les jeunes reçoivent une formation générale et professionnelle répondant aux besoins de l'avenir tout en permettant l'épanouissement de leur personnalité.

Notre action s'exercera dans ce sens afin que s'effacent à la fois les DISPARITÉS RÉGIONALES ET LES INJUSTICES SOCIALES.

C'est donc aujourd'hui un devoir sacré que de vous unir pour envoyer au Parlement des hommes décidés à DÉFENDRE LA RÉPUBLIQUE et à former pour cela une MAJORITÉ COHÉRENTE, mais largement ouverte à ceux qui comprennent ce qu'exige la situation.

— FACE AU COMMUNISME TOTALITAIRE ET A LA VIOLENCE,

— FACE A LEURS ALLIÉS DE TOUJOURS OU D'UN JOUR,

choisissez ceux qui veulent DÉFENDRE LA RÉPUBLIQUE, LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ, LA PAIX CIVILE.

Dès le 1er tour, votez

Léon LABBÉ

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation
Conseiller Général de Nocé - Maire de Saint-Agnan-sur-Erre
Vice-Président de la Commission de Développement Economique et Régional de Basse-Normandie
Officier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

André VIVIEN

Agriculteur à L'Aigle - Responsable d'Organisations agricoles
Officier du Mérite Agricole

Candidats d'Union pour la Défense de la République

LE RÉVEIL NORMAND L'Aigle